

Le uest

MAI 2015-NO 51, la revue des Saint-Rochois (es)

Bureau municipal

806, rang de la Rivière Sud

Saint-Roch-Ouest (Québec) J0K 3H0

Tél : 450-588-6060

Fax : 450-588-0975

Site: www.saint-roch-ouest.ca

Courriel : info@saint-roch-ouest.ca

Horaire : mardi, mercredi & jeudi 8 h 30 à 16 h 30

Mario Racette, maire

Conseillers :

Siège 1 : Luc Duval

Siège 2 : Charles Smith

Siège 3 : Lucien Chayer

Siège 4 : Pierre Mercier

Siège 5 : Sylvain Lafortune

Siège 6 : Jean Bélanger

Sherron Kollar, directrice générale

Robert Brunet, inspecteur municipal

450-831-2114 poste 7560



*Depuis
1921*

**PROCHAINE RENCONTRE DU
CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 2 juin 2015,
à 20 h, au bureau municipal**

TAXES MUNICIPALES

2^e versement

Jeudi, 4 juin 2015

Mot du Maire

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),



Comme la Municipalité n'a pas reconduit l'entente avec l'ÉcoCentre de Sainte-Julienne pour 2015, et qu'elle désirait quand même offrir un service d'ÉcoCentre à l'ensemble de ses résidents et propriétaires, nous avons signé une entente avec l'entreprise Pavco de Saint-Roch-de-l'Achigan pour vous départir de vos résidus de construction, de rénovation et de démolition. Pavco accepte également les appareils informatiques et électroniques.

Pour tous les détails sur le fonctionnement de ce nouveau service et sur les matières acceptées par l'ÉcoCentre, veuillez voir l'annonce dans la revue ou visitez le www.saint-roch-ouest.ca, ou composez le 450 588-6060.

Alors, profitez-en pour faire le grand ménage de vos matériaux de construction et allez les porter.

De plus, cette année nous avons implanté des nouvelles collectes au calendrier pour les objets encombrants. La première collecte aura lieu le mardi 9 juin prochain. Prévoyez les objets encombrants pour les disposer au bord du chemin à cette date afin qu'ils soient ramassés.



En outre, n'oubliez pas qu'avant d'entreprendre quelques travaux que ce soit, rénovation, construction, démolition, changement d'usage, vérifiez auprès de l'inspecteur municipal si un permis est requis.

D'ailleurs, si vous faites vider votre fosse septique durant l'été, n'oubliez pas de venir porter la facture au bureau municipal pour avoir droit à votre remboursement de 100 \$.



Cette preuve doit être reçue à la municipalité au plus tard le soixantième (60^e) jour suivant la date à laquelle la vidange a été effectuée.

Sur ce, n'oubliez pas que le 6 juin, ce sera la journée de la pêche à Saint-Esprit, et le 23 juin, ce sera la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Le 14 juin,



Mario Racette,
Maire

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	2
TABLE DES MATIÈRES	3
RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	4-6
SÛRETÉ DU QUÉBEC – L'IMPORTANCE DE PORTER PLAINTÉ.....	7
CRÉVALE – DIRE MERCI!	8
HYDRO-QUÉBEC – COMPTEURS À PROXIMITÉ DE RÉSERVOIRS DE PROPANE.....	9
LE CLUB LES CŒURS JOYEUX.....	10
SHÉSOSE	11
BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU.....	12-14
VISION INTERNET SAINT-ESPRIT (V.I.S.E.)	15
FESTIVAL MÉMOIRE ET RACINES	15
MAISON DES JEUNES – CALENDRIER DE JUIN.....	16
CALENDRIER DES COLLECTIFS ET DES ENCOMBRANTS	17
ÉCOCENTRE.....	18
FEUX EN PLEIN AIR – NOUVELLE RÉGLEMENTATION.....	19
JOURNÉE PÊCHE À LA TRUITE SUR LA RIVIÈRE SAINT-ESPRIT.....	20



Source image:
juniorcity.net

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 5 MAI 2015

OFFRE DE SERVICE POUR L'AUDIT 2015

Il est résolu à l'unanimité de mandater le bureau de comptable de Dominique Collin, DCA, COMPTABLE AGRÉÉ INC., pour l'audit 2015

DEMANDE DE SUBVENTION AU BUREAU DU DÉPUTÉ, MONSIEUR NICOLAS MARCEAU

La municipalité de Saint-Roch-Ouest demande une subvention pour des travaux de scellant de fissure sur le rang de la Rivière Sud et sur le Chemin du Ruisseau St-Jean

MANDAT POUR LA RÉALISATION DES BANDES DE DÉMARCATIION ROUTIÈRE

Le Conseil accepte de signer le contrat avec A-1 Lignes jaunes, pour les travaux de marquage.

FAIRE NETTOYER LE PONT MOUSSEAU

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers, de faire nettoyer le pont Mousseau.

RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC L'ENTREPRISE PAVCO INC. POUR UN SERVICE D'ÉCOCENTRE

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers de signer une entente de services avec "Pavco Inc.," pour les services de l'Écocentre.

SCELLANT FISSURE

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser l'entreprise Scellement de fissures d'asphalte Inc. à faire l'application de scellant à fissure sur une partie du chemin du Ruisseau St-Jean et sur le rang de la Rivière Sud.

COTISATION POUR LA CARA POUR L'ANNÉE 2015

Il est résolu d'autoriser l'adhésion de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest à la Cara organisme de bassin versant.

SUITE - RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MANDAT À UN INGÉNIEUR

Il est résolu, à l'unanimité par les conseillers, de mandater l'ingénieur de la MRC Montcalm pour préparer les plans et devis pour des travaux de réparation et de resurfaçage de revêtement bitumineux sur une partie du rang de la Rivière Sud.

PANCARTE “ON TIENT À EUX”

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest de faire imprimer trois (3) pancartes.

MANDAT À UN ARPENTEUR-GÉOMÈTRES

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater l'entreprise DazéNeveu, Arpenteurs-géomètres pour installer des bornes, sur le lot 5 504 513, pour délimiter le terrain.

CPTAQ – APPUI À LA DEMANDE D'AUTORISATION DE MONSIEUR DANNY GEVRY

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest d'appuyer la demande d'autorisation faite à la CPTAQ par Monsieur Danny Gevry.

RÉSOLUTION-ACHAT POUR LA VOIRIE

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'achat de matériel pour la voirie.

TOURNOI DE GOLF OMNIUM DES MAIRES – 28 AOUT 2015-CLUB DE GOLF MONTCALM

Les conseillers qui le désirent participeront au tournoi pour représenter la municipalité.

ADHÉSION ET COTISATION ANNUELLE À L'AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LANAUDIÈRE

Il est résolu d'autoriser l'adhésion de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière

SUITE - RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMMER UN REPRÉSENTANT POUR L'AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LANAUDIÈRE

Le conseiller Luc Duval est nommé pour siéger sur le comité au nom de la municipalité de Saint-Roch-Ouest.

ACHAT D'ARTICLES PROMOTIONNELS

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'achat d'articles promotionnels pour la Municipalité.

NUMÉROS CIVIQUES

Le maire informe le conseil que la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan a demandé à la MRC de Montcalm de les appuyer dans la confusion des numéros civiques entre les Municipalité de Saint-Roch-Ouest et de Saint-Roch-de-l'Achigan.

LIGNE HYDRO-QUÉBEC

Le maire informe le conseil sur le projet d'Hydro-Québec de la ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île qui a été discuté à la MRC de Montcalm.

BACS DE RECYCLAGE

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'achat de bacs de recyclage.

FESTIVAL ACADIEN

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser l'achat de deux (2) billets pour le souper bénéfique du Festival Acadien de la Nouvelle-Acadie.

JEUX DU TROISIÈME ÂGE DE MONTCALM

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser l'achat de deux (2) billets pour le souper bénéfique pour les jeux du Troisième Âge de Montcalm.

LETTRE

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers de faire parvenir une lettre et une facture à Monsieur Jean-Pierre Henri au sujet du feu qui a simulé le 9 avril dernier.



DISTRICT DE MONTRÉAL—LAVAL—LAURENTIDES—LANAUDIÈRE

Poste de la MRC de Montcalm

1701, Route 335, St-Lin-Laurentides (Québec) J5M 1Y3

Téléphone : 450-439-1911

L'IMPORTANCE DE PORTER PLAINTE

Le service, le professionnalisme, le respect et l'intégrité sont les valeurs qui animent le travail des membres policiers et civils du poste de la MRC de Montcalm. Ainsi, ils demeurent engagés à vous fournir un service de qualité supérieure, et ce, en tout temps.

La collaboration des citoyens est essentielle au travail des policiers puisqu'elle contribue à la résolution de plusieurs situations problématiques à élucider des crimes. Ainsi, si vous constatez un événement suspect ou si vous êtes victime ou témoin d'un acte criminel, contactez votre poste de police afin de porter plainte ou pour demander un conseil.

Vos informations sont d'une grande importance et ils peuvent être transmis aux policiers de plusieurs façons :

- Vous pouvez contacter, pour toutes urgences, les policiers de la Sûreté du Québec par téléphone en composant le 450 310-4141.
- N'hésitez pas à vous présenter à un poste de la Sûreté du Québec qui couvre votre municipalité afin de venir rencontrer un policier. Le poste de la Sûreté du Québec pour la MRC de Montcalm est situé au 1701 Route 335, Saint-Lin-Laurentides.
- Communiquez de façon confidentielle avec la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.
- Soyez assuré que chaque plainte est traitée avec rigueur par les policiers de la Sûreté du Québec.

Notre engagement, votre sécurité !

AGENTE DES RELATIONS COMMUNAUTAIRES

Sabrina, MARION (matricule 13085)

SÛRETÉ DU QUÉBEC MRC DE MONTCALM

Dire merci!

Il y a de la fébrilité dans l'air! Plus que quelques semaines avant la fin de l'année scolaire. Depuis près de neuf mois, les enseignants travaillent auprès de nos petits et grands Lanaudois pour leur transmettre leur savoir, leur passion et... faire un peu de discipline au passage. Ils ont appris à connaître Mia la discrète, William le turbulent, Louis le bavard, Émie la dyslexique, Cédric le brillant, Marion la curieuse, Sam le sensible et le grand Théo, déjà abîmé par la vie, avec qui il a fallu travailler fort avant qu'il ne s'ouvre aux apprentissages. Ils ont reconnu les forces de tout ce beau monde, apprivoisé les défis auxquels ils font face et les ont fait progresser tout au long de l'année.

Ils ont mis les bouchées doubles par moment pour terminer la tonne de corrections, bricoler un tableau des félicitations, mettre sur pied un gala-école des Journées de la persévérance scolaire, trouver des suggestions de lectures pour cette élève qui dévore les livres et préparer le spectacle de fin d'année. Ils ont chanté des chansons dans l'autobus menant au Biodôme, étaient fidèles au poste à la répétition de l'harmonie scolaire, malgré cette grippe d'homme, et ont même apporté une collation surprise aux élèves. Ils ont expliqué, encore, cette notion d'algèbre à Noémie, encouragé Pierrot pour son inscription au DEP et affronté les parents de Jean-Philippe, mécontents du « billet de comportement » administré à ce dernier.

Parce qu'ils accompagnent nos enfants au quotidien, les poussent à se dépasser et souhaitent leur bien, même quand c'est difficile, ceux et celles qui enseignent à nos enfants méritent notre gratitude.

Profitons de la fin de l'année scolaire pour leur dire combien nous apprécions leur travail. Nourrissons leur flamme en leur mentionnant les progrès observés chez nos enfants, auxquels ils ont grandement contribué. Ces quelques mots, notés sur une carte ou un bout de papier peuvent faire beaucoup de bien! Bravo et merci, enseignants et enseignantes!

Dire bravo!

Essoufflés, tannés, à bout de motivation! C'est le portrait de plusieurs jeunes à l'approche de la période des examens de fin d'année. C'est plus que jamais le temps de sortir les mots et gestes chaleureux, parce que chaque jeune a besoin d'encouragement, chaque jour! À court d'idées? Inspirez-vous en visitant encourageonsles.com

Bonne fin d'année!

Source : Julie Blanchette
Agente de développement, CREVALE
450 758-3585



Recensement des compteurs d'électricité situés à proximité de réservoirs de propane

Cher client,
Chère cliente,

Hydro-Québec a convenu avec la Régie du bâtiment du Québec que l'entreprise procéderait à un recensement de l'ensemble des compteurs d'électricité installés à l'extérieur chez ses clients, dans le contexte de l'existence de normes régissant la distance minimale entre un réservoir fixe de propane et un compteur d'électricité. Selon ces normes, la distance minimale à respecter pour un compteur de nouvelle génération (CNG) d'Hydro-Québec permettant l'interruption à distance du service d'électricité est de 3 mètres. Ces normes ne s'appliquent qu'aux réservoirs de propane permanents reliés aux bâtiments et ne concernent pas les bonbonnes mobiles de barbecue.

Bien qu'aucun incident impliquant un compteur et un réservoir de propane n'ait été porté à notre attention à ce jour, nous avons choisi cette méthode parce que nos clients n'ont pas à nous aviser lorsqu'ils installent un réservoir fixe de propane. Nous voulons nous assurer, par ce recensement, de disposer des informations les plus à jour possible. Par ailleurs, si vous n'avez pas encore un compteur de nouvelle génération, cette vérification sera faite au moment de l'installation.

Parallèlement au recensement en cours, nous mènerons des tests scientifiques précis, selon les modalités convenues avec la Régie du bâtiment du Québec, sur la question de la distance de dégagement nécessaire entre un réservoir fixe de propane et un compteur.

D'ici à ce que cette vérification soit réalisée à votre domicile, la fonctionnalité permettant l'interruption à distance du service d'électricité ne sera pas activée, et ce, jusqu'à ce que votre installation soit jugée conforme. Cette fonctionnalité permet entre autres d'interrompre ou de rétablir l'alimentation d'un local à la demande du client ou d'interrompre l'alimentation des clients en situation de recouvrement.

Toutes les autres fonctionnalités du compteur, comme le mesurage à distance, demeurent actives. Les compteurs continuent de transmettre les données réelles de consommation. Il n'y a pas d'impact, ni de risque pour notre clientèle.

Les inspections se limitent aux compteurs situés à l'extérieur. Elles se feront donc sans tracas pour vous.

Si vous possédez un réservoir fixe de propane et que vous croyez que ce réservoir est situé à moins de 3 mètres de votre compteur, vous pouvez communiquer dès maintenant avec nous par téléphone au 1 877 234-6548 code d'accès 8999, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.

Nous vous invitons aussi à visiter notre site Web, au www.hydroquebec.com/residentiel.

Les services à la clientèle d'Hydro-Québec

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE

Les activités régulières au sous-sol de l'église se termineront le 26 mai.

Au plaisir de vous revoir à l'automne.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Un merci chaleureux aux membres qui ont pu participer à l'assemblée générale annuelle au sous-sol de l'église le 5 mai dernier.

Un merci sincère à mesdames Pauline Drainville, Véronique Guérard, Dorina Henri et Fernande Martel pour toutes ces années où elles ont œuvré au sein du comité. Merci pour leur dévouement.

Bonne fête à celles et ceux dont l'anniversaire est en mai et juin.

Prompte guérison à nos malades.

Nos sympathies à celles et ceux qui ont perdu un être cher.

CONSEIL 2015-2016

Robert Faucher, président-trésorier 450 397-0594

Yvonne Turcotte, vice-présidente 450 839-7307

Francine Vendette, secrétaire 450 559-6240

Prochaine conférence 22 mai 2015

Ne manquez pas notre prochaine conférence organisée par la Shesose, qui se tiendra le 22 mai prochain au sous-sol de notre église, à compter de 19 h 30.

Notre conférencier invité, Louis Saint-Hilaire, nous entretiendra sur la façon d'aménager à l'ombre des arbres. Ne manquez pas cette conférence, c'est la dernière de la saison avant l'été. C'est gratuit pour les membres et 5 \$ pour les visiteurs.



<http://www.casatv.ca/publications/les-idees-de-ma-maison/concevoir-une-platebande-sous-un-arbre>

Secrets de Jardiniers

Si vous voulez obtenir de belles roses, il faut les tailler bien sûr. Voir la dernière chronique à ce propos. Mais, il faut aussi les fertiliser avec un engrais à rosiers ou du compost tôt au printemps. On peut fertiliser une 2^e fois, mais cette dernière doit se faire avant le premier juillet. Toute fertilisation qui excède cette date aura un effet néfaste sur le plant, parce que le plant étant stimulé ne pensera à faire son aoûtement, c'est-à-dire le durcissement de son bois pour se préparer à l'hiver. De la même manière, on peut procéder à une taille après la floraison pour en susciter une deuxième. Mais jamais une troisième, et ce, pour la même raison que la fertilisation. Toute taille stimule la croissance et ne permet pas à la plante de se préparer à l'hiver et sera par conséquent plus sensible au gel.

<http://forum.jardinage.net/viewtopic.php?f=6&t=71512>

Planter le rosier Champlain : notre fleur emblème

N'oubliez pas de planter le rosier Champlain, notre fleur emblème pour la municipalité de Saint-Esprit, un rosier de la série des grands Explorateurs, expérimentés à l'Assomption, très rustique pour notre zone en plus d'être très florifère.



Pour réussir la culture du rosier Champlain, il faut qu'il soit bien planté et au bon endroit. Tout rosier exige un minimum de 5 à 6 heures d'ensoleillement. Ensuite, la fosse de plantation doit être assez large et profonde pour enfouir la greffe du rosier à 10cm en dessous de la surface du sol. Il est bon de placer du compost au fond de la fosse, d'y créer un petit monticule dans le but de bien asseoir les racines avant de les arroser et de les enterrer. N'oubliez pas de bien fouler vos racines et ensuite créer une petite rigole autour de votre plan pour permettre à l'eau d'arrosage de rejoindre les racines. La plantation réussit mieux quand elle est faite au printemps. Elle permet à la plante de bien s'implanter avant l'hiver.

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

NOUVEAUTÉS - LIVRES ADULTES

Allouche, Reginald	Le plaisir du sucre
Biz	Mort-terrain
Brouillard, Gaétan	La santé repensée
Carr, Kris	Manger santé, la diète du mieux-être
Carreau, Valérie	Une mère exceptionnelle
Chase, Emma	Jeux sans frontières (v2)
Cornwell, Patricia	Monnaie de sang
Coulombe, Nancy	Le guide des prénoms
Couture, Mélanie	21 amants sans remords, ni regrets
Craigie, Emma	Dans les yeux d'Elga
Davrichewie, Kethwave	Quatre murs
Delasalle, Nicolas	Un parfum d'herbe coupée
Delerm, Philippe	Elle marchait sur un fil
De Vailly, Corinne	Les notes de sang
Didierlaurent, Jean-Paul	Le liseur de 6 h 27
Dubois, Gilles	Sortilèges
Dupuy, Marie-Bernadette	Le Val de l'espoir
Durand Degranges, Paul	Rhapsodie pour un ange
Frédérick, Hélène	Forêt contraire
Gariépy, Marie-Chantale	Les fleurs carnivores
Gavalda, Anna	La vie en mieux
Girard, Dominique	Camille
Harton, Catherine	Traite de peaux
Job, Armel	Dans la gueule de la bête
Kenner, J.	T'envoûter (v3)
Khayat, Ondine	Le prince charmant est infidèle
Lamer, Christine	Kateri (v3) Tiffany
Lazzaroni, Sara	Patchouli
Lemieux-Gaudrault, Annie	La peur du loup (v2) Élise
Leventhal, Anna	Douce détresse
Mailhot Poissant, Joanie	Jeune libraire cherche roman d'amour
Massé, Isabelle	Passez au salon : 150 anecdotes de salons du livre
Michaud-Lapointe, Alice	Titre de transport
Mumbu, Marie-Louise	Samantha à Kinshasa
Musso, Guillaume	L'instant présent
Poissant, Alain	T'es où Célestin
Rainer, Sarah	Un nouveau jour

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

Robert, Jocelyne	Gwendoline dernière (v1) Mensonges d'enfance
Saint-Cyr, Romain	Toujours en Afrique
Scott, Amanda	Le héros des Highlands (v1) et (v2)
Sévigny, Marc	La chute des mondes (v1) la malédiction
Shimazaki, Aki	Yamabuki
Simard, Louise	La malédiction (v1) Le hameau des fourches
Simard, Nathalie	Les chemins de ma liberté
Ste-Marie, Richard	Repentir (s)
Suter, Martin	Alimen et les dahlias
Tétrault, Bernard	Les confessions d'un criminaliste
Thynne, Jeanne	Les roses noires

NOUVEAUTÉS - LIVRES JEUNES

Bates, Marni	Miss Malaise
Fukuda, Andrew	Traqué (v1), (v2), (v3)
Noel-Maw, Martine	Trois millions de pas
Saint-Jean, Mathilde	Insoumise (v1) au-delà du mur
Turnbull, Judith	Lunarée (v1) Les immortels de la mer

ENCORE UN GROS MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS

En avril dernier nous avons à nouveau reçu un généreux don de livres venant de La Presse.

En effet, M. André Rivest, résident de Saint-Esprit et graphiste à La Presse, de même que Mme Josée Lapointe, rédactrice, nous ont remis une dizaine de boîtes de livres, dont de nombreuses nouveautés. Un très gros MERCI .

J'en profite pour remercier aussi tous ceux qui nous donnent des livres. Ils enrichissent continuellement notre collection, vous permettant ainsi de disposer d'un choix de plus en plus grand de sujets, de titres et d'auteurs.

Nous ne refusons rien, mais nous nous réservons le privilège de trier et de faire une certaine sélection. Ce qui ne va pas sur les tablettes est par la suite revendu ou finalement donné.

VENTE DE LIVRES EN JUIN

Nous avons toujours des livres à vendre.

Mais comme l'année passée, vers le milieu de juin, nous mettrons en vente tous nos surplus de livres à des prix vraiment minimes, à partir de 0.50 \$. Nous aurons un vaste choix, alors si vous cherchez des livres pour les vacances, venez nous voir... toute offre raisonnable sera acceptée!

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

HEURE DU CONTE DU PRINTEMPS

Comme nous l'avons attendu longtemps et qu'il est enfin arrivé, nous avons décidé de faire une heure du conte dédiée au printemps. L'activité se déroulera le 24 MAI prochain à la bibliothèque à 13 h 30. **C'est gratuit**. Une inscription est préférable (450 831-2274) et nous demandons aux parents d'accompagner leurs enfants de 6 ans et moins. À NOTER QUE DANS UNE DES ACTIVITÉS DE BRICOLAGE, NOUS MANIPULERONS DU BEURRE D'ARACHIDES.

DÉMÉNAGEMENT

Vous déménagez bientôt? Vous avez des livres qui appartiennent à la bibliothèque? N'oubliez pas de les ramener. Nous avons une très belle collection dans laquelle nous avons investi beaucoup. N'oubliez pas que ce sont nos taxes qui paient les livres et les remplacer coûte cher!!! Il y a la chute à livres si vous ne pouvez pas les rapporter durant les heures d'ouverture. **Alors, s'il vous plaît ne nous oubliez pas avant de partir.**

LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

La fin de l'année scolaire arrive à grands pas. Comme par les années passées, nous cesserons de prêter des livres aux élèves de l'École Dominique Savio à partir du début de juin afin de s'assurer de récupérer un maximum de livres avant les vacances. Cependant, les enfants qui veulent continuer à emprunter des livres durant l'été peuvent se présenter à la bibliothèque le vendredi soir.

HEURES D'OUVERTURE

Venez nous voir!!! Il nous fera toujours très plaisir de vous accueillir... c'est gratuit pour tous les résidents de Saint-Esprit et Saint-Roch-Ouest (adultes et enfants).

Mardi : 9 h à 17 h

Mercredi : 12 h à 16 h

Vendredi : 12 h 30 à 20 h 30

Pour nous joindre : 450 831-2274

Et bien sûr, il y a la chute à livres si vous voulez rapporter vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, pour éviter les amendes et remettre plus rapidement les livres en circulation.

Diane Lamarre

Et toutes les bénévoles de la Bibliothèque Alice Parizeau

VISION INTERNET SAINT-ESPRIT

HORAIRE D'UTILISATION DES ORDINATEURS

Mardi : 9 h à 17 h

Mercredi : 12 h à 16 h

Vendredi : 12 h 30 à 20 h 30

Tarifs : utilisation de l'ordinateur 2 \$ / h.

Pour utiliser l'ordinateur durant ces heures, vous devez être autonome, les bénévoles se faisant un plaisir de vous recevoir mais n'étant pas disponibles pour vous aider.

Pour nous joindre : 450 831-2274.

Diane Lamarre

festivo mémoire et racines



24, 25 et 26 juillet 2015

Au Parc Bosco, St-Charles-Borromée

Pré-festival : 22-23 juillet au Centre-ville de Joliette

www.memoireracines.org 

Calendrier de Juin

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1 Fermé	2 Soirée Jeu de société	3 Activité sportive extérieure	4 Aide aux devoirs 18 h à 19 h + Billard et Ping pong	5 Activité de prévention	6
7	8 Fermé	9 Création de manga	10 Soirée culturelle	11 Aide aux devoirs 18 h à 19 h + Billard et Ping pong	12 Feu de camp	13
14	15 Fermé	16 Soirée jeux de cartes	17 Activité sportive extérieure	18 Aide aux devoirs 18 h à 19 h + Billard et Ping pong	19 Sortie aux glissades d'eau ***	20
21	22 Fermé	23 Création artistique Japonais	24 Fermé	25 Soirée sciences	26 BBQ de la fête nationale	27
28	29 Fermé	30 Billard et ping pong				

CALENDRIER DES COLLECTIFS 2015

*** Les collectes débutent à 7 h le matin ***



Mai : 19 26

Juin : 02 9 16 23

- = Jour de collecte des matières organiques (bac brun)
- = Jour de collecte spéciale de feuilles (en sac)
- = Jour de collecte des ordures ménagères

Le mardi 9 juin les encombrants

ENCOMBRANTS

Ce que vous pouvez présenter à la collecte des encombrants

La ferraille	Les tapis et les tentures	Les petits objets divers
Les meubles en bois et le mobilier	La literie	Les cartons pliés / fagottés



ÉCOCENTRE

Dépôt de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) et d'appareils informatiques et électroniques.

Pour vous départir de vos CRD et appareils électroniques, rendez-vous à l'entreprise Pavco située au 180, rue Armand-Majeau durant les heures d'ouverture suivantes soit du lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h et le samedi de 7 h à 13 h.

Modalités :

- Un coupon par résidence est émis, pour les CRD, sur demande, annuellement. Il est disponible au bureau Municipal.
- Une pièce d'identité et une preuve de résidence sont exigées lors de l'émission du coupon.
- Seuls les CRD et les appareils informatiques sont acceptés: bois, briques, pierres, carton, métaux, béton, ordinateur etc...
- Aucun tri de résidus à effectuer
- Les résidus doivent provenir de travaux résidentiels uniquement. Tous résidus découlant de travaux commerciaux ou industriels sont refusés.
- Les camionnettes identifiées commerciales ou ayant une plaque d'immatriculation à caractère commercial sont autorisées sur le site uniquement si les résidus proviennent de travaux résidentiels.

Étapes à suivre :

- Étape 1 : Rendez-vous au bureau Municipal afin de récupérer votre « coupon écocentre »;
- Étape 2 : Rendez-vous à l'entreprise Pavco durant les heures d'ouverture;
- Étape 3 : Remettre votre « coupon écocentre » au préposé de l'entreprise ainsi qu'une pièce d'identité;
- Étape 4 : Le contenu de votre chargement est pesé afin de déterminer le tonnage de vos résidus;
- Étape 5 : Si le tonnage est égal ou inférieur à une tonne, votre coupon assume la totalité des frais de disposition. Si le tonnage est supérieur à une tonne, l'entreprise vous facture l'excédent, au coût de 65 \$ la tonne plus les taxes applicables.

Conditions:

- Un coupon par résidence est émis annuellement. Ce coupon est disponible au bureau Municipal durant les heures d'ouverture soit du mardi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30;
- Les seules preuves de résidence acceptées sont le permis de conduire, le compte de taxes de l'immeuble situé sur le territoire ou la facture provenant de l'une des compagnies de services publics suivantes : Hydro-Québec et Bell;
- Le coupon est valide pour une période de 60 jours ;
- Le coupon est non échangeable, non renouvelable et non remboursable;
- Le prix au tonnage est fixé à 65 \$ la tonne pour les résidents de Saint-Roch-Ouest.

Nouvelle réglementation pour les feux en plein air



Avant d'allumer un feu à ciel ouvert, il est obligatoire **de se procurer un permis de brûlage** via son bureau municipal ou son service de sécurité incendie. À noter qu'aucun permis ne sera délivré entre le **15 juin et le 15 août 2015**, car il est défendu d'allumer ou d'entretenir un feu en plein air durant cette période de l'année.

Avant de procéder à une demande de permis, la MRC vous recommande de lire le **Règlement 434**. Celui-ci est disponible sur notre site internet ou celui de la MRC, ou en communiquant avec nous ou votre service de sécurité incendie. Comme vous le constaterez à la lecture du règlement, il y a peu de matière admissible et plusieurs mesures de sécurité à adopter.

Il est important d'en prendre connaissance, car toute personne qui contrevient à l'une des dispositions du règlement commet une infraction et est passible d'une amende. Celle-ci peut aller jusqu'à 300 \$ pour un citoyen et 600 \$ pour une entreprise. Et en cas de récidive, l'amende peut aller jusqu'à 2 000 \$ pour un citoyen et 4 000 \$ pour une entreprise.

En effet, lorsque le service des incendies se déplace, la facture nous est envoyée.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

Le Conseil de la municipalité de Saint-Roch-Ouest



Municipalité
de Saint-Esprit



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST



Fondation
de la faune
du Québec



ACTIVITÉ GRATUITE

PÊCHE À LA TRUITE

SUR LA RIVIÈRE SAINT-ESPRIT

Plus de 2 000 truites adultes seront relâchées
pour l'événement au terrain de balle



SAMEDI 6 JUIN 2015

de 8 h à 13 h

IMPORTANT

30 enfants de 6 à 17 ans

pourront bénéficier après avoir suivi la formation de pêche en herbe 2015

1. D'un permis de pêche valide jusqu'à leur 18 ans
2. D'une canne à pêche

INSCRIPTIONS

AVANT LE 29 MAI 2015
Louis Long 450-839-7546

OBLIGATOIRE : Enfants accompagnés d'un adulte

N.B. Les municipalités de Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest se dégagent de toutes responsabilités.

Bienvenue à tous! Jeunes et moins jeunes!

Venez découvrir
les autres activités
sur place.

**Bénévoles
demandés**